

Face aux enjeux climatiques FO s'engage

Dans un contexte où le réchauffement climatique a des répercussions sur notre modèle économique et industriel, la confédération FO agit à tous les niveaux, et pas uniquement au plan national, face aux défis que ces changements induisent dans notre quotidien et dans l'activité professionnelle des salariés

Béatrice Clicq, secrétaire confédérale en charge du secteur du «développement durable» a accepté de répondre à nos questions pour les expliciter.



Comment FO aborde les enjeux climatiques qui sont au cœur de l'actualité ?

Face à l'urgence climatique FO s'implique pleinement : La confédération FO s'est investie depuis longtemps sur les questions liées aux préoccupations sur l'environnement, l'écologie et aujourd'hui l'enjeu climatique, notamment dans le cadre de son engagement au sein du Conseil économique et social – devenu CESE avec l'ajout du volet environnemental – comme au plan international, avec la Confédération syndicale internationale, dans le contexte des COP (conférences des parties).

Les enjeux climatiques sont effectivement au cœur de l'actualité, les représentants FO sont donc amenés à s'exprimer et se positionner sur ces aspects. Pour cela, la confédération FO a mis en place sa propre conférence syndicale permanente sur l'environnement et le climat en 2019. Elle mobilise ainsi ses principales fédérations d'industrie et de services ainsi que des responsables locaux impliqués sur ces questions.

Dans une logique de conciliation des enjeux sociaux, économiques et climatiques, les travaux de ce groupe ont permis d'identifier des points d'alerte relatifs aux orientations des pouvoirs publics et de construire nos revendications.

La Confédération Force Ouvrière porte ces positions auprès du gouvernement et lors des différentes auditions avec les parlementaires. Nous avons procédé ainsi par exemple sur le projet de loi de «*lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets*» en 2021. Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur les questions énergétiques avec actuellement deux projets de loi sur le déploiement des énergies renouvelables et du nucléaire. L'enjeu est de veiller à la transition climatique soit socialement juste.

Justement, comment concilier «justice pour le climat» et «justice sociale» ?

Le social au cœur de l'environnemental : La ligne principale défendue depuis toujours par FO est celle d'une cohérence des politiques économiques avec les objectifs – qui doivent primer – de la justice sociale et de la protection de l'environnement et des conditions de vie des populations.

Pour FO, le sujet environnemental ne peut ignorer la justice sociale. C'est pourquoi la confédération considère que les salaires et l'emploi ne sont pas l'ennemi du climat. D'ailleurs, lors du congrès de la CSI en 2019, Force Ouvrière a salué, aux côtés de la CSI, le lien fait pour la première fois entre le social et l'environnemental dans l'Accord de Paris, mais nous avons également alerté sur le manque d'engagements concrets dès la COP22 et rappelé le rôle essentiel des organisations syndicales afin que la lutte contre le changement climatique ne serve pas de prétexte à la destruction d'emplois et au dumping social, rappelant que l'essentiel n'était pas de «ne plus faire mais de faire autrement».

La transition écologique est un défi pour l'industrie et ses emplois, comment la rendre acceptable par les salariés de ces secteurs ?

Tout un chacun constate qu'aujourd'hui, nous sommes confrontés, qu'on le veuille ou non, à une transition qui est et sera source de création mais aussi de destruction d'emplois. Il est important d'identifier les évolutions futures du marché de l'emploi pour anticiper au mieux et garantir demain un emploi de qualité à chacun des salariés impactés. La question de la formation professionnelle initiale et tout au long de la carrière est donc cruciale.

Mais la priorité pour assurer demain des emplois de qualité à toutes et tous est sur-

tout de maintenir les sites industriels existants et de développer des filières d'avenir sur le territoire. Dans ce cadre, lorsque cela nécessite des reconversions, il est important privilégier les solutions locales avec des projets alternatifs sur le bassin d'emploi et avec des mesures d'accompagnement pour la période de transition.

C'est en ce sens que FO défend par exemple un projet de fabrication d'hydrogène pour la centrale de Cordemais porté par les militants locaux, la fédération des énergies et mines et la confédération.

Quel rôle doit jouer le service public dans cette transition ?

Pour FO, les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre imposent des politiques publiques fortes qui doivent être incitatives plutôt que répressives. Pour mener à bien une transition socialement juste, l'Etat doit faire le choix d'un service public de qualité qui dispose de moyens financiers et humains permettant de répondre à ces nouveaux défis.

Si on prend l'exemple de la rénovation thermique des bâtiments, il faut concilier les aspects environnementaux et sociaux, c'est indispensable pour la réussite de toute politique écologique. Les catégories «F» et «G» représentent environ 5 millions de logements, dont 2 millions en location. La question énergétique y est donc essentielle. Pour FO, l'Etat a un rôle important à jouer. Il faut un programme d'investissement public et un renforcement des aides financières à la rénovation (Eco-prêt à taux zéro ou «MaPrimeRénov») qui doivent être simplifiées et accessibles à tous afin de limiter le reste à charge notamment pour les propriétaires les plus modestes et éviter la flambée des loyers. Pour accompagner et conseiller les ménages, les guichets uniques sont des leviers essentiels et doivent rester un service public à part entière et gratuit.